

# ASSISTANTS FAMILIAUX

**PROGRAMME 2018**

FORMATION CONTINUE  
STAGES A THÈME



## MADAME, MONSIEUR,

Vous trouverez, ci-joint, le programme des stages à thème de l'année 2018.

Ces actions de formation, accessibles à l'ensemble des assistants familiaux ayant terminé leur cursus réglementaire, peuvent s'adresser à votre conjoint en fonction du thème proposé.

Je vous rappelle que les stages à thème s'inscrivent dans le dispositif de formation des assistants familiaux. Ils ont pour objectif principal de répondre à des besoins que vous avez pu exprimer et à des problématiques identifiées par l'institution.

## LES OBJECTIFS DE CES FORMATIONS SONT LES SUIVANTS :

- Conforter la dimension professionnelle de l'activité de l'assistant familial et approfondir la réflexion sur la fonction d'accueil qui est la sienne.
- Permettre à l'assistant familial d'adapter sa pratique, de prendre de la distance dans sa relation au quotidien avec l'enfant confié.
- Permettre à l'assistant familial d'enrichir ses compétences.
- Poser un cadre théorique de référence sur des problématiques en lien avec la pratique de l'accueil familial.

## OUVERTURE DE SESSION ET BILAN

L'ouverture de chaque session est effectuée par un assistant familial référent en lien avec le Service d'Offre d'Accueil Jeunes (S.O.A.J.). Ainsi, une personne, choisie parmi les participants à la session, sera contactée préalablement par le service. Elle aura pour mission de s'assurer de la mise en place, du démarrage de l'action de formation et sera chargée du lien avec le service, en cas de difficultés particulières.

Concernant les bilans, un représentant du service pourra être présent en fonction des priorités définies. Un représentant de l'Association Régionale de l'Institut de Formation en Travail Social (ARIFTS) animera cette séquence bilan avec chacun des groupes et se chargera de faire le lien avec le service.

J'espère que ce nouveau programme répondra à vos attentes et à vos besoins.

## RÈGLES D'INSCRIPTION

- La demande se fait sur la base du volontariat et s'effectue à l'aide du bulletin-réponse ci-joint.
- Vous pouvez vous inscrire à un, plusieurs ou tous les thèmes proposés. Les candidatures qui ne pourront pas être retenues cette année feront l'objet d'un report sur ces thèmes dans le prochain programme, sous réserve du maintien du thème et de votre inscription.
- La décision d'inscription est prise après étude des demandes par le pôle formation sur la base des critères suivants :
  - demande non satisfaite sur le même thème l'année précédente,
  - nombre de places disponibles dans chaque groupe (16 maxi),
  - nombre de stages déjà effectués,
  - lien direct entre la problématique d'accueil et le thème choisi,
  - date d'arrivée des inscriptions.
- Un courrier de réponse vous sera adressé dès la clôture des inscriptions et la constitution des groupes. Les modalités vous seront confirmées environ 15 jours avant le début du stage.
- L'inscription est un engagement pour la durée complète du stage. Le non-respect de cette règle pourra remettre en cause votre participation à un nouveau stage.

**Toute absence à une séance doit être justifiée et signalée au Service d'Offre d'Accueil Jeunes - Pôle formation**  
tél. 02 41 81 41 93



## INFORMATIONS PRATIQUES

- Cette formation financée par le Département de Maine-et-Loire est destinée aux assistants familiaux et leurs conjoints.
- Les journées de formation se déroulent entre 9h et 16h30.
- Les frais de déplacement, de repas, de parking et de garde des enfants qui vous sont confiés sont également pris en charge selon les modalités prévues dans la délibération relative à l'exercice du métier d'assistant familial.
- L'organisation de la garde des enfants doit être prévue en concertation avec le référent protection de l'aide sociale à l'enfance et validée par le Responsable protection.

## THÈME 1

LA COMMUNICATION NON VIOLENTE :  
UN OUTIL POUR L'ASSISTANT FAMILIAL CONTEXTE

La famille d'accueil est particulièrement concernée par les enjeux de la communication dans son travail d'accompagnement avec l'enfant accueilli. Comment faciliter la communication et désamorcer les conflits ? Comment se situe l'assistant familial face aux échanges parfois houleux avec l'enfant ? Comment ne pas prendre l'agressivité de l'enfant pour soi, de manière à garder le dialogue ouvert ?

En s'appuyant sur la Communication Non Violente (CNV) de Marshall B. Rosenberg cette formation permettra aux assistants familiaux de décoder des situations de tensions, de prendre en compte leurs propres émotions et celles de l'enfant pour élaborer des réponses et donner du sens aux mots. L'approche de la communication non violente facilitera l'analyse des modes de communication pour développer les aptitudes et les compétences de l'assistant familial à s'exprimer avec bienveillance et se situer dans la relation.

Plus qu'un processus, la CNV devient au fil du temps une invitation pour l'assistant familial à concentrer son attention sur ce qui est en jeu chez l'un et chez l'autre, et à réfléchir à son intention première d'établir du lien et de résoudre les conflits.

 OBJECTIFS

- Comprendre les bases de la communication non violente avec l'approche de Marshall B. Rosenberg et faire du lien avec d'autres notions (empathie, écoute active, ...).
- S'interroger sur les enjeux de la communication dans les relations professionnelles.
- Expérimenter une posture "médiatrice" en situation de conflit avec l'enfant accueilli.
- Développer des compétences pour faciliter la communication.
- S'exercer à la pratique de la CNV dans sa pratique de communication professionnelle.

 MÉTHODOLOGIE

- Méthodes participatives basées sur l'expérience des participants.
- Études de situations professionnelles.
- Apports théoriques à partir de supports écrits et vidéo.

 INTERVENANT

**Nathalie BRUCE,**  
Psychologue et Intervenante ARIFTS

**Groupe 1 (Angers) :**  
25 et 26 janvier - 8 et 9 février

**Groupe 2 (Beaupréau) :**  
31 mai et 1er juin - 21 et 22 juin

## THÈME 2

## ADOLESCENCE ET ACCUEIL FAMILIAL

 CONTEXTE

L'adolescence constitue une période très singulière de l'existence au cours de laquelle s'opèrent de profonds remaniements sur les plans physique, psychique, relationnel ou quête identitaire.

Pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, cette période vient régulièrement réinterroger la construction parfois fragile et en cours de leur identité personnelle et leur inscription au sein de la famille d'accueil.

Dans ce moment important d'accompagnement d'adulte en devenir ou ses conduites peuvent parfois dérouter ou interroger, l'assistant familial doit pouvoir faire appel à ses ressources et références professionnelles.

Cette formation visera donc à mieux comprendre les étapes importantes et nécessaires de l'affirmation de soi de l'adolescent, à identifier les leviers facilitant les processus de maturation de la personnalité et de mutualiser les outils au service de l'assistant familial permettant d'accompagner au mieux cette période cruciale de construction d'un individu.

 OBJECTIFS

- Connaître et repérer les enjeux liés à l'adolescence
- Savoir lire et entendre les symptômes présentés par l'adolescent
- Connaître et comprendre les situations-problèmes en famille d'accueil
- Clarifier le positionnement professionnel face à des situations difficiles
- S'interroger sur la spécificité de l'autonomie dans le contexte du placement familial.
- Mutualiser des outils facilitateurs d'autonomisation en s'appuyant sur les actes du quotidien.
- Proposer des techniques d'apaisement des tensions.

 MÉTHODOLOGIE

- Méthodes participatives basées sur l'expérience des participants.
- Études de situations professionnelles.
- Apports théoriques, supports écrits et bibliographie.

 INTERVENANT

**Sabine NEMETZ,**  
Titulaire d'une Licence en Psychologie et Intervenante ARIFTS

**Groupe 1 (Saumur) :**  
1er et 2 février - 19 et 20 février

**Groupe 2 (Segré) :**  
7 et 8 juin - 28 et 29 juin

## THÈME 3

DE LA VIOLENCE SUBIE À LA RÉSILIENCE  
CHEZ L'ENFANT CONFIE CONTEXTE

Lorsque l'on accompagne des enfants qui ont subi des violences, on peut recevoir de façon parfois brutale ces différentes situations.

L'enjeu de cette formation est de permettre de mettre des mots sur ces traumatismes subis par les enfants (anciens ou actuels) et de tenter de les comprendre pour mieux les accompagner.

Face à certains récits ou comportements, nous pouvons ressentir différentes émotions (sidération, colère, sentiment d'impuissance, peurs etc...). Comment s'en dégager ? Comment élargir notre regard sur l'enfant pour ne pas le réduire aux évènements qu'il a vécus ?

Par ailleurs, les enfants accueillis ont des ressources et peuvent développer des mécanismes de résilience. Dans certains cas, la mise en mots et le dépassement du vécu traumatique s'effectuera plus tard mais prend son origine dans l'accompagnement actuel.

Parmi les facteurs qui favorisent la reconstruction personnelle, citons les tuteurs de résilience (véritables personnes phares qui servent de point de repère) : les assistants familiaux peuvent être de ceux-là.

 OBJECTIFS

- Identifier les différentes formes de violence (physique, abus sexuel, violence verbale, psychologique).
- Connaître l'impact de la violence sur l'enfant, sur ses comportements et ses relations.
- Repérer des éléments déclencheurs et les mécanismes de la violence et développer des moyens pour anticiper, recevoir et donner du sens à ces expressions.
- Développer ses savoir-être pour en parler, accueillir la parole de l'enfant et les émotions qui y sont associées.
- Identifier ses propres résonances (réactions émotionnelles) face aux situations des enfants accompagnés et accueillir ces résonances pour "faire avec" et les comprendre plutôt que de les subir.
- Définir la résilience, identifier les ressources, les capacités de l'enfant qui vont la favoriser.
- Développer une posture d'adulte « tuteur de résilience », bienveillant et bientraitant
- Réfléchir à l'implication de l'accueil dans sa propre famille d'un enfant ayant subi des violences dans une autre famille : Quelles places auprès de l'enfant ayant subi des violences ? Quelle protection vis-à-vis de la violence ? Quel rôle pour toute la famille dans l'apprentissage de modalités relationnelles non violentes ?

 MÉTHODOLOGIE

- Méthodes participatives basées sur l'expérience des participants.
- Études de situations professionnelles.
- Apports théoriques.

 INTERVENANT

**Nadège FROGER,**  
Éducatrice Spécialisée,  
Thérapeute Familiale  
et Intervenante ARIFTS

**Groupe 1 (Cholet) :**  
13 et 14 septembre -  
4 et 5 octobre

## THÈME 4

ÉDUCATION ET CO-ÉDUCATION : RÔLE  
ET FONCTION DE L'ASSISTANT FAMILIAL CONTEXTE

L'assistant familial a une mission d'accompagnement éducatif qui est inscrite à la fois dans son référentiel professionnel, mais également dans le contrat d'accueil qu'il signe avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pour autant, le respect de l'autorité parentale, qui est inscrite dans la loi, est essentiel quelles que soient les causes d'un placement. Il va donc falloir composer avec le ou les parents, et que chacun puisse trouver sa juste place dans un espace de coéducation.

Les rapports qui vont s'établir entre ces différents acteurs, qui n'ont pas la même place et n'ont pas forcément les mêmes valeurs sur le plan éducatif, auront, pourtant, une incidence directe sur l'enfant.

Comment définir les actes usuels et ceux qui ne le sont pas, pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant ?

Comment articuler sa pratique éducative avec celle de l'autre ?

Dans des situations de tension ou de désaccord avec les parents ou le référent, sur des façons de faire ou de répondre au quotidien, comment penser et interroger sa pratique éducative tout en gardant son propre "style" éducatif ?

 OBJECTIFS

- Comment définir ce qu'on appelle l'éducation ?
- Comment construire la relation éducative au quotidien et prendre en compte les autres acteurs éducatifs ?
- Quel lien entre les obligations administratives, sociales, professionnelles, juridiques et la vie privée ?
- Quelle prise de risque nécessaire dans la fonction éducative ?

 MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques sur l'éducation, la relation, la communication.
- Échanges collectifs sur les représentations de chacun dans le domaine des règles sociales, humaines et judiciaires.
- Analyse des textes fondateurs de l'autorité parentale et du référentiel de formation.

 INTERVENANT

**Christelle STEINMETZ,**  
Chef de Service Éducatif,  
Intervenante ARIFTS

**Groupe 1 (Angers) :**  
29 et 30 mars - 19 et 20 avril

## THÈME 5

## QUE FAIRE DE LA PAROLE DE L'ENFANT ?

 CONTEXTE

La parole de l'enfant est en principe, plus écoutée qu'autrefois mais l'enfant est-il aujourd'hui toujours mieux entendu ? Au-delà du langage, comment cette parole surgit-elle ? Est-elle toujours à prendre au mot ? Les récentes affaires judiciaires témoignent de la complexité de la reconnaissance de la parole de l'enfant toujours menacée d'un excès à l'autre et pourtant absolument nécessaire aujourd'hui.

Impliqués dans le quotidien de l'enfant, les assistants familiaux, sont les témoins privilégiés du langage verbal, corporel, émotionnel de l'enfant. Cette parole peut être quelquefois très affirmée ou plus timide, conditionnée, ou sous influence. Comment alors accompagner l'expression de l'enfant ? Le positionnement de l'assistant familial est-il d'être un "rapporteur" ou un "porte-parole" ? Citer un enfant, est-ce prêter sa voix à sa parole ou est-ce l'exposer, voire le trahir ?

 OBJECTIFS

- Identifier les différentes formes d'expression et de parole de l'enfant.
- Repérer les facteurs favorisant ou empêchant la parole de l'enfant.
- Interroger les enjeux liés au recueil, à la transmission et à l'accompagnement de la parole.
- Identifier les personnes ressources et les circuits des transmissions.

 MÉTHODOLOGIE

- Méthodes participatives basées sur l'expérience des participants.
- Études de situations professionnelles.
- Apports théoriques à partir de supports écrits et vidéo.

 INTERVENANTS

**Mireille ROZE**, Psychologue  
**Antoine CAMUS**, Psychologue,  
Expert à la Cour d'Appel de Rennes

**Groupe 1 (Cholet) :**  
22 et 23 mars - 9 et 10 avril

**Groupe 2 (Angers) :**  
27 et 28 septembre - 15 et 16 octobre

## THÈME 6

LE PROJET POUR L'ENFANT :  
REPÈRES LÉGISLATIFS CONTEXTE

La loi du 5 mars 2007 a rendu obligatoire la formalisation d'un Projet Pour l'Enfant pour tous les enfants bénéficiant d'une mesure de protection dans le cadre d'un placement.

La loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance est venue réaffirmer cette obligation faite aux services de protection de l'enfance d'associer les parents dès le début de la mesure qui concerne leur enfant aux décisions qui vont être prises. On passe ainsi d'une notion de substitution à une notion de suppléance.

Cette journée de formation se propose d'apporter un éclairage sur les fondements juridiques du PPE en faisant référence aux textes fondateurs des lois de 2002, 2007 et 2016.

 OBJECTIFS

- La philosophie de la Loi du 2 janvier 2002.
- Le PPE dans la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.
- Le référentiel du PPE dans la loi **14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant**.
- La mise en œuvre du PPE à partir du décret du 28 septembre 2016.

 MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques à partir de supports écrits.
- Échanges avec les participants.

 INTERVENANT

**Abdessetar BEN ABDALLAH**,  
Formateur ARIFTS

**Groupe 1 (Angers) :** 6 février

**Groupe 2 (Saumur) :** 17 avril

**Groupe 3 (Cholet) :** 13 novembre

**Groupe 4 (Segré) :** 20 novembre

## THÈME 7

## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS MANIFESTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES

 CONTEXTE

Les assistants familiaux accueillent régulièrement des enfants, parfois très jeunes, dont les troubles psychiques rendent difficile la prise en charge au quotidien.

Certains de ces troubles sont d'ordre pathologique, d'autres sont liés à un contexte et une histoire familiale.

L'accompagnement de ces enfants nécessite d'avoir des éléments de connaissance et de repérage des troubles psychiques, qu'ils appartiennent à la névrose traumatique ou obsessionnelle, à l'hyperactivité ou aux troubles de la conduite, aux effets psychologiques des mauvais traitements ou à des états dépressifs, à la schizophrénie ou à certaines formes de psychoses.

L'observation partagée avec les partenaires permet de faire des propositions à l'enfant pour apaiser sa souffrance, calmer ses symptômes et s'ajuster à la singularité de ces troubles.

Face à ces situations, quelles ressources l'assistant familial peut-il mobiliser pour apporter soin à l'enfant tout en préservant son cadre familial ?

 OBJECTIFS**[1] Apports techniques et conceptuels**

- Mieux cerner et comprendre les troubles psychiques des enfants dans leurs causes et leurs manifestations.
- Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant.
- Actualiser ses connaissances sur les troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent, les Troubles Envahissants du Développement de l'enfant (TED) et les Troubles Obsessionnels Compulsifs (TOC).

**[2] Appropriation par la pratique**

- Repérer les facteurs qui troublent les comportements de l'enfant.
- Mutualiser et construire des outils de communication adaptés à la problématique de l'enfant.
- Identifier les ressources, les partenaires.
- Accompagner l'enfant au quotidien, repérage de la posture et des attitudes éducatives adaptées.

 MÉTHODOLOGIE

- Méthodes participatives basées sur l'expérience des participants.
- Études de situations professionnelles.
- Apports théoriques, supports écrits et bibliographie.
- Mise en place d'outils techniques (pictogrammes,...) facilitant la communication.

 INTERVENANTS

**Emmanuelle CARASCO**, Psychologue  
**Gwenaëlle COELHO**, Psychologue et Intervenantes ARIFTS

**Groupe 1 (Beaupréau) :**  
12 avril et 13 avril - 14 mai et 15 mai

**Groupe 2 (Baugé) :**  
20 et 21 septembre - 11 et 12 octobre

## THÈME 8

## L'ACCUEIL FAMILIAL ENTRE ATTACHEMENT ET SÉPARATION

 CONTEXTE

De nombreux théoriciens (Bowlby, Lemay, Cyrulnik...) ont repéré l'attachement comme un facteur essentiel dans le développement de la personnalité et l'équilibre psychique futur de l'enfant.

L'absence ou l'insuffisance d'attachement, la carence affective, comme la nomme Michel Lemay, n'est pas sans conséquence sur son évolution.

Les assistants familiaux témoignent régulièrement combien les troubles de l'attachement fragilisent l'enfant accueilli dans son développement, ses relations et ses apprentissages.

L'accueil familial est un dispositif qui crée de l'attachement en réponse aux besoins de l'enfant. Cependant, comment s'attacher sans pour autant envahir un espace parfois béant ? Comment s'attacher à l'enfant en laissant la place à d'autres "attaches", même si elles sont moins "sécures" ? Comment « bien s'attacher » pour pouvoir « bien se séparer » le moment venu ?

 OBJECTIFS

- Clarifier la notion d'attachement (théorie de Bowlby, Ainsworth).
- Comprendre les processus en jeu dans le développement de l'enfant.
- Appréhender la vulnérabilité des enfants et des familles d'accueil dans le processus d'attachement.
- Reconnaître la place des parents.
- Reconnaître l'importance de la séparation dans l'accompagnement vers l'autonomie et la socialisation.
- Se préparer aux séparations : la distanciation dans le cadre de l'exercice du métier d'assistant familial.

 MÉTHODOLOGIE

- Méthodes participatives basées sur l'expérience des participants.
- Études de situations professionnelles.
- Apports théoriques, supports écrits et bibliographie.
- Mise en place d'outils techniques (pictogrammes,...) facilitant la communication.

 INTERVENANT

**Clarisse LARDEUX**,  
Psychologue et Intervenante ARIFTS

**Groupe 1 (Angers) :**  
6 et 7 décembre - 17 et 18 décembre

**Groupe 2 (Brossay) :**  
26 et 27 mars - 23 et 24 avril

# DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA SOLIDARITÉ



## DIRECTION ENFANCE FAMILLE

Service d'Offre d'Accueil Jeunes | Pôle formation  
CS 94104 | 49941 Angers cedex 9

Tél. **02 41 81 41 93**

**DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**

